



Synthèse de résultats 2019 relative à la Polynésie française

Chaque année, dans le cadre de l'exercice annuel de présentation des résultats faisant intervenir l'ensemble de l'Organisation, la Communauté du Pacifique (CPS) s'emploie à recueillir les résultats obtenus au sein de chacun de ses États et Territoires membres, ainsi qu'à l'échelon régional.

Pour l'année 2019, on recense ainsi à l'échelle de l'Organisation 442 résultats participant à la réalisation des objectifs de développement de la CPS. Parmi ces résultats, 18 ont bénéficié à plusieurs États ou Territoires, dont la Polynésie française.

18  **RÉSULTATS AU TOTAL**



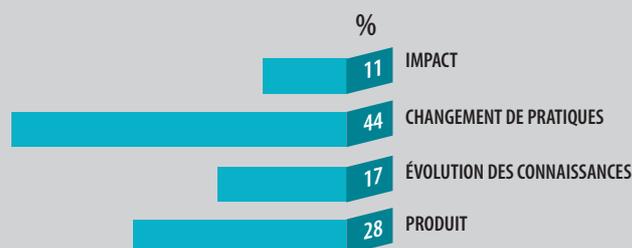
0 propre au Territoire

18 résultats dont ont bénéficié plusieurs États/Territoires*



*Les résultats se rapportant à plus de 10 États et Territoires insulaires océaniques sont présentés dans la Synthèse de résultats 2019 à l'échelon régional.

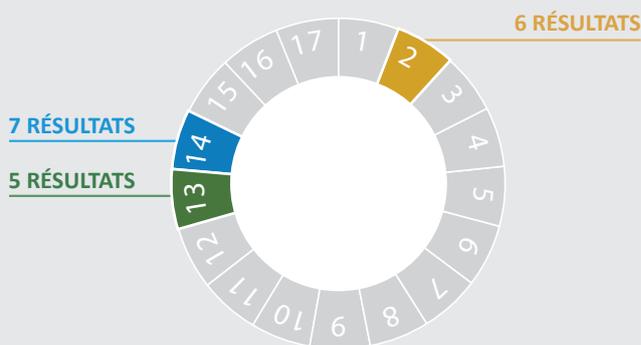
Résultats par type de changement



Contribution de la CPS à la réalisation des objectifs de développement durable

En 2019, la CPS a continué de jouer un rôle essentiel dans la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD) en Océanie, en travaillant avec ses pays membres à l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à la préparation des rapports correspondants.

En Polynésie française, les résultats obtenus ont contribué à 3 des 17 ODD.



Projets phares sur le changement climatique et la gestion des catastrophes

Le projet PROTEGE¹ entre en phase opérationnelle :

D'une durée de quatre ans, ce projet vise à promouvoir un développement économique durable et résilient face au changement climatique au sein des PTOM européens du Pacifique (Pitcairn, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis et Futuna). Il se décline en plusieurs thèmes : agriculture et foresterie, pêche côtière et aquaculture, eau et espèces envahissantes. La CPS pilote la mise en œuvre du projet, en coopération avec le Programme régional océanien de l'environnement (PROE), qui en est codélégitaire. Voici quelques-unes des réalisations de l'année 2019 :

- deux ateliers régionaux sur le cocotier (en Polynésie française) et sur la pêche côtière et l'aquaculture (à Wallis et Futuna) ont permis d'examiner les forces et les faiblesses, les politiques en place et les initiatives en cours dans les secteurs visés, ainsi que les enjeux techniques, et de stimuler les échanges avec les partenaires d'exécution sur place ;
- un réseau de fermes de démonstration de l'agroécologie a été lancé en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française ; et
- une mission d'expertise technique a été organisée au profit de Wallis et Futuna pour dresser l'état des lieux de la filière cocotier du Territoire.

PEUMP : Le programme PEUMP est un programme régional financé par l'Union européenne et le Gouvernement de la Suède, qui vise spécifiquement à « appuyer la gestion et le développement durables des pêcheries au service de la sécurité alimentaire et de la croissance économique, tout en promouvant la résilience au changement climatique et la conservation de la biodiversité marine ». Fruit d'une collaboration entre quatre partenaires d'exécution (CPS, FFA, PROE et USP), le programme s'articule autour de six domaines d'intervention. Les résultats décrits ci-dessous relèvent des domaines dont se charge la CPS :

- Confirmation des limites et des points à fixer dans les traités de délimitation des Fidji et des Îles Salomon. Le programme contribue aux travaux de [démarcation des limites maritimes communes](#) entre États.
- Publication d'[études](#) visant à dissiper les incertitudes biologiques entourant les évaluations des stocks de thonidés.
- Le programme a contribué au [marquage de plus de 16 000 bonites](#) au cours d'une campagne entreprise dans la moitié ouest du Pacifique occidental et central, qui a couvert les Îles Salomon, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les États fédérés de Micronésie. Quelque 500 échantillons musculaires et échantillons de fragments de nageoire de bonite ont été prélevés et stockés dans la Banque d'échantillons marins du Pacifique en vue d'analyses génétiques.
- L'application pour tablette [Ikasavea](#) a été conçue pour faciliter la saisie des données recueillies sur les étals à poissons, généralement au cours d'enquêtes sur les marchés ou en bord de route. L'application est notamment utilisée par les agents enquêteurs des services des pêches lors des enquêtes sur les marchés. Cet outil mobile complète le module en ligne d'enquête sur les marchés, qui permet aux utilisateurs agréés des États et Territoires insulaires océaniques de saisir et d'analyser les données d'enquête.

- Des inventaires des stocks d'holothuries ont été effectués aux Tonga et au Samoa. Dans ce cadre, des agents des ministères des Pêches ont été formés aux méthodes de recensement des invertébrés et des holothuries.
- Les activités de pêche à l'huître et d'élevage ostréicole pratiquées par les femmes du village de Muanaira, situé aux environs de Suva (Fidji), ont fait l'objet d'une étude socioéconomique et d'une [analyse de la chaîne de valeur](#).
- Le secteur halieutique des États fédérés de Micronésie a été [évalué sous l'angle du genre](#), ce qui a donné lieu à la [publication d'un rapport](#).
- Un atelier organisé à Vava'u (Tonga) a ouvert un espace d'échanges entre les Fidji et les Tonga sur les enseignements tirés de la mise en place de zones de gestion spéciale et de mesures plus larges de gestion des pêches.
- La gestion des connaissances en matière halieutique s'est améliorée grâce à la création d'une bibliothèque numérique où sont stockées et partagées des informations sur les secteurs des pêches et de l'aquaculture de six pays océaniques.
- Dans 13 pays, 159 personnes ont été formées dans divers domaines : méthodes d'enquête sur la filière de l'aquariophilie, présentation des résultats d'enquête aux pêcheurs locaux, [contrôles de conformité dans les pêches côtières](#) et [l'aquaculture](#), méthodes d'inventaire des ressources et enquête socioéconomique, [intégration transversale du genre et des approches fondées sur les droits de la personne et méthodes de SE-AC](#), et gestion des données stockées dans les serveurs et les bibliothèques numériques installés.

Projet de renforcement de la sécurité et de la résilience dans le Pacifique (BSRP) : Financé à hauteur de 19,37 millions d'euros par l'UE et le Secrétariat du Groupe des États ACP, le projet est mis en œuvre par la CPS en partenariat avec 15 pays ACP (14 pays océaniques et le Timor-Leste). D'une durée de six ans (2013–2019), il avait vocation à réduire la vulnérabilité face aux aléas naturels et les coûts sociaux, économiques et environnementaux des catastrophes. Le projet est entré dans sa dernière phase de mise en œuvre en 2019 ; une évaluation externe a été conduite, le rapport final du projet a été établi et sa clôture financière est en cours. Le projet, qui a appuyé le renforcement de la résilience aux catastrophes et au changement climatique, était décliné en plusieurs volets : amélioration de la gestion des situations d'urgence grâce à la mise en place de centres d'évacuation et de centres d'opérations d'urgence dans les zones isolées, amélioration de l'état des connaissances sur les aléas et les risques par le biais de systèmes renforcés de surveillance sismique permettant de mieux mesurer les impacts à fine échelle des séismes, et appui à l'amélioration de la réponse aux sécheresses par le renforcement de l'accès des populations à l'eau et à l'assainissement. Le projet a permis par ailleurs d'apporter un solide soutien, notamment financier, à l'élaboration du CDRP en concertation avec les autres partenaires du développement. Le Cadre fait aujourd'hui figure de document d'orientation pour un avenir plus sûr et résilient dans le Pacifique.

1. PROTEGE : Projet régional océanien des territoires pour la gestion durable des écosystèmes.

Zoom sur les réalisations



Diffuser les enseignements tirés des actions relatives à la résilience climatique : le projet RESCCUE



CIBLE 13.1

Des résultats durables au profit des personnes, des institutions publiques, des bailleurs et des organisations de la société civile. Pour plus d'informations, voir les zooms sur les réalisations suivants : « Création du plus grand parc marin des Fidji à l'aide d'une méthode de financement innovante »² ; « Autonomiser les tribus et renforcer la résilience dans la province Nord de la Nouvelle-Calédonie »³.

La CPS a collecté et diffusé un riche éventail d'enseignements sur la gestion intégrée des zones côtières – utilisée comme outil de renforcement de la résilience au changement climatique – au cours des cinq années durant lesquelles des activités ont été menées dans le cadre du projet RESCCUE. Ces nombreux enseignements ont été retranscrits dans des notes d'orientation qui dressent la synthèse de plus d'une centaine de rapports techniques, ainsi que sous forme de vidéos, tous disponibles en ligne.

Contexte



Mis en œuvre entre 2014 et 2019, le projet RESCCUE visait à accroître la résilience des pays océaniques face au changement climatique. Axé sur la gestion intégrée des zones côtières, il se déclinait en sept projets pilotes menés dans quatre États et Territoires insulaires océaniques – Fidji, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Vanuatu. Le projet s'est démarqué par les approches innovantes qu'il a expérimentées et utilisées en synergie, en proposant par exemple des solutions fondées sur la nature combinées à des mécanismes financiers.

Dès le départ, la CPS a mis fortement l'accent sur la collecte et la diffusion périodiques des enseignements tirés dans le réseau des partenaires du projet, afin de bâtir un socle de connaissances, d'en permettre l'appropriation et de promouvoir le réinvestissement futur de ce capital. Ces enseignements ont été recueillis et diffusés tout au long du projet, à l'aide d'un processus ascendant mettant à contribution tous les partenaires et parties prenantes. Au cours de la dernière année, un exercice de capitalisation a été entrepris afin de rassembler toutes les leçons apprises dans le cadre de RESCCUE à des fins de large diffusion et de sensibilisation.

2. [Rapport de résultats 2018 de la Communauté du Pacifique](#), pp. 54–56.

3. [Rapport de résultats 2016 de la Communauté du Pacifique](#), pp. 45–46.

Processus de changement

En 2019, au cours de la dernière année du projet, tous les partenaires ont été contactés dans le cadre d'une enquête en ligne destinée à compiler des informations détaillées sur les expériences et enseignements tirés par chacun. La CPS a ensuite rassemblé et largement diffusé les données à l'occasion de plus d'une vingtaine de réunions tenues dans la région et au-delà. Elle a notamment organisé :

- des conférences techniques,
- des réunions bilatérales avec les principaux partenaires au sein des gouvernements,
- des ateliers de capitalisation dans chaque pays océanien participant, où les représentants locaux, les partenaires techniques et publics et les bailleurs ont été invités,
- des réunions informelles où de petits groupes ciblés ont pu partager leur expérience, et
- un atelier régional tenu à la CPS pour partager et croiser les leçons apprises des projets pilotes et dégager des enseignements plus globaux.

Ces nombreux enseignements sont retranscrits dans 12 notes d'orientation qui dressent la synthèse de plus d'une centaine de rapports techniques, ainsi que sous forme de vidéos, tous disponibles sur le site Web du projet RESCCUE⁴.

Résultats et impact

Ce processus de capitalisation s'est révélé très efficace pour dégager les principales leçons qui ressortent des cinq années de mise en œuvre. De nombreux enseignements contextualisés et techniques ont pu être tirés des différents projets pilotes.

L'un des principaux enseignements du projet RESCCUE concerne l'opposition entre « solutions fondées sur la nature » et « solutions dures » face au changement climatique. Ces deux approches mettent en jeu des processus sociaux extrêmement différents. Les solutions dures relèvent essentiellement d'une approche d'ingénieur, qui se traduit généralement par la contractualisation de prestataires extérieurs. Les solutions fondées sur la nature sont en revanche largement mises en œuvre par les populations concernées, dans une logique où la dimension technique compte moins que le processus de mobilisation sociale, ce qui favorise inévitablement une appropriation locale plus forte du projet. Dans le contexte insulaire océanien, marqué par le poids de l'économie de subsistance, l'isolement géographique, l'importance de la tradition et des liens coutumiers et communautaires, les solutions fondées sur la nature sont souvent plus adaptées. Le projet a aussi permis de dégager des enseignements sur les instruments financiers les plus efficaces utilisés pour la mobilisation de financements supplémentaires et durables au profit de la gestion des zones côtières ou pour l'obtention d'effets positifs sur l'environnement par le biais de transferts monétaires incitatifs entre les parties prenantes. Des efforts ont été déployés pour partager les leçons apprises avec les groupes de parties prenantes concernés susceptibles de les assimiler et de les mettre en pratique.

Des enseignements plus globaux ont aussi été recueillis et diffusés à des groupes élargis, dans l'espoir d'éclairer les projets à venir, par exemple sur les stratégies permettant de promouvoir l'appropriation nationale et locale ou de pérenniser l'impact des initiatives.



Participants à l'atelier régional de capitalisation du projet RESCCUE organisé à Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

4. <https://resccue.spc.int/fr>

L'approche de diffusion présentait un bon rapport coût-efficacité. Ce sont plusieurs centaines d'acteurs qui ont été touchés directement par les restitutions des leçons apprises, tandis que de nombreuses autres parties prenantes en ont bénéficié (et en bénéficient encore) de manière indirecte grâce aux outils de connaissance générés, tels que les publications scientifiques, les notes d'orientation, les vidéos et le contenu publié sur les réseaux sociaux. Parmi ces acteurs, citons les agences de développement, les gouvernements nationaux et locaux, les ONG locales et internationales, ainsi que les organisations scientifiques et les instituts de recherche.

Enseignements tirés

Les nombreuses réunions informelles en petit comité et réunions bilatérales tenues au cours de la dernière année du projet se sont révélées extrêmement efficaces pour assurer le transfert direct de connaissances à destination de certaines parties prenantes clés, dont des décideurs, et promouvoir le recours aux données factuelles recueillies. Quoique chronophages, ces réunions ont été très utiles pour diffuser des messages ciblés.

Division : Programme durabilité environnementale et changement climatique

Bailleurs de fonds : Gouvernement de la France et Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM)

Synthèse de résultats 2019 relative à la Polynésie française

Division	Objectif de développement de la CPS et secteur de résultats	Résultat	Contribution de la CPS	États et Territoires insulaires océaniques
<p></p> <p>Division santé publique</p>	<p>Objectif de développement 7 : Améliorer les interventions plurisectorielles dans la lutte contre les maladies non transmissibles (MNT) et l'insécurité alimentaire</p> <p>Les États et Territoires insulaires océaniques ont mis sur pied ou renforcé des comités nationaux plurisectoriels de lutte contre les MNT et/ou des initiatives nationales dans ce domaine sous l'égide de ministres, de députés ou de hauts fonctionnaires.</p>	<p>Renforcement, dans 5 pays océaniques, des initiatives liées aux maladies non transmissibles (MNT), sous l'égide des ministères ou des hauts fonctionnaires.</p>	<p>La Division santé publique a veillé à ce que les MNT et l'obésité infantile figurent parmi les priorités à traiter lors des principales réunions ministérielles nationales et régionales : 1) elle a préparé et présenté des documents sur les avancées de la feuille de route sur les MNT et l'Alliance MANA, ainsi que sur l'obésité infantile et le Cadre législatif océanique lors de la Conférence des ministres de l'Économie des pays membres du Forum, de la réunion des directeurs de la santé, de la réunion des ministres océaniques de la Santé, de la réunion de haut niveau sur le développement de la petite enfance, de la réunion du Secrétariat général du Forum et de la réunion du réseau océanique de recherche, et 2) elle a préparé et présenté des interventions sur les MNT à l'échelon national.</p> <p>La Division a organisé des réunions de sensibilisation en faveur de l'intégration des stratégies de lutte contre le MNT et l'obésité infantile aux ODD nationaux : 1) réalisé dans le cadre de l'atelier sur les MNT et de la réunion de la société civile à l'échelon national.</p>	<p>États fédérés de Micronésie, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Îles Salomon, Wallis et Futuna</p>
<p>Santé publique</p>	<p>Objectif de développement 7 : Améliorer les interventions plurisectorielles dans la lutte contre les maladies non transmissibles et l'insécurité alimentaire</p> <p>Les États et Territoires insulaires océaniques mettent en œuvre leur plan plurisectoriel de lutte contre les MNT en collaboration avec les parties prenantes.</p>	<p>Mise en œuvre, ou renforcement de la mise en œuvre, des plans de lutte contre les MNT dans 6 pays océaniques, en collaboration avec les parties prenantes.</p>	<p>La Division a mis sur pied un plan national plurisectoriel et un plan relative à l'Alliance pour le bien-être et la lutte contre les MNT pour les Îles Salomon, et assure un soutien constant à leur mise en œuvre.</p> <p>La Division a soutenu l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale plurisectorielle de lutte contre le diabète aux Tonga.</p> <p>La Division a soutenu le renforcement des plans plurisectoriels de lutte contre les MNT et leur mise en œuvre en Nouvelle-Calédonie, à Wallis et Futuna, en Polynésie française et à Tuvalu.</p>	<p>Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu, Wallis et Futuna</p>

Division	Objectif de développement de la CPS et secteur de résultats	Résultat	Contribution de la CPS	États et Territoires insulaires océaniques
Santé publique	<p>Objectif de développement 7 : Améliorer les interventions plurisectorielles dans la lutte contre les maladies non transmissibles et l'insécurité alimentaire</p> <p>Renforcement des initiatives concertées aux échelons régional et national.</p>	Soutien à 17 initiatives des pouvoirs publics et de la société civile en faveur d'une action concertée contre les MNT.	<p>La CPS a fourni une assistance technique et financière et/ou a joué un rôle de coordination ou de plaidoyer dans le cadre de l'atelier du réseau ECHO Pacifique, de la Conférence de l'UIPES, de l'atelier avec les acteurs non étatiques des îles Salomon, de l'atelier de l'association de lutte contre le diabète aux Tonga, du projet d'intervention sur l'obésité infantile à Wallis et Futuna, de l'atelier de formation à la gestion des données dans les Territoires français d'outre-mer, de la formation de l'association fidjienne de lutte contre le diabète sur la prise en charge et le traitement du diabète, de l'atelier sur la feuille de route des îles Salomon relative aux MNT, de l'enquête STEPS en Polynésie française, de l'enquête STEPS à Wallis et Futuna, de la formation aux MNT à Tuvalu, de l'atelier sur la sécurité alimentaire avec la FAO, de la conférence sur la lutte anti-tabac en Océanie, de l'atelier de formation de la jeunesse aux Tonga, de la formation du comité de la lutte contre les MNT à Nauru et de l'atelier MANA/Cadre législatif océanien sur les MNT.</p>	Fidji, Nauru, Polynésie française , Tonga, Tuvalu, Wallis et Futuna, région (tous les États et Territoires insulaires océaniques)
Santé publique	<p>Objectif de développement 7 : Améliorer les interventions plurisectorielles dans la lutte contre les maladies non transmissibles et l'insécurité alimentaire</p> <p>Les États et Territoires insulaires océaniques appliquent les connaissances et compétences acquises lors des activités de renforcement des capacités soutenues par la CPS, ou utilisent les ressources fournies par la CPS pour renforcer leurs interventions relatives aux MNT.</p>	<p>Mise en place/renforcement des interventions relatives aux MNT dans 9 pays océaniques, notamment par des campagnes de sensibilisation (Journée mondiale sans tabac, Journée mondiale du diabète), la CPS fournissant du personnel formé et des ressources. Le traitement et la prise en charge du diabète en milieu hospitalier ont également été améliorés.</p>	<p>La Division a soutenu des actions de sensibilisation lors d'événements ou de campagnes en lien avec les MNT, par exemple la Journée mondiale sans tabac ou la Journée mondiale du diabète.</p> <p>La Division a soutenu la mise en œuvre de mesures de lutte contre les facteurs de risque liés aux MNT aux niveaux national et infranational.</p>	Îles Marshall, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française , Îles Salomon, Tokelau, Tuvalu, Wallis et Futuna
Santé publique	<p>Objectif de développement 7 : Améliorer les interventions plurisectorielles dans la lutte contre les maladies non transmissibles et l'insécurité alimentaire</p> <p>Les participants aux formations déclarent ou montrent que les formations aux MNT leur ont permis d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences.</p>	Renforcement des connaissances et des compétences en matière d'action contre les facteurs de risque de MNT et de gestion des données constaté par plus de 90 % des participants à la Conférence mondiale de l'Union internationale de promotion de la santé et d'éducation pour la santé (UIPES 2019).	La Division a aidé des professionnels de santé de neuf pays océaniques à participer à la Conférence mondiale de l'Union internationale de promotion de la santé et d'éducation pour la santé.	Îles Cook, Fidji, Niue, Polynésie française , Îles Salomon, Tokelau, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Wallis et Futuna

Division	Objectif de développement de la CPS et secteur de résultats	Résultat	Contribution de la CPS	États et Territoires insulaires océaniques
Santé publique	<p>Objectif de développement 7 : Améliorer les interventions plurisectorielles dans la lutte contre les maladies non transmissibles et l'insécurité alimentaire</p> <p>Volonté politique renforcée et meilleure prise en main des interventions aux échelons national et régional.</p>	<p>Présentation d'articles et d'exposés sur les MNT, et débats autour de ces derniers, dans 5 pays océaniques afin de renforcer la volonté politique et l'appropriation des enjeux relatifs aux MNT au niveau national.</p>	<p>La Division a préparé et présenté des documents sur les avancées de la feuille de route sur les MNT et l'Alliance MANA, ainsi que sur l'obésité infantile et le Cadre législatif océanien dans les 5 pays océaniques.</p>	<p>États fédérés de Micronésie, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Îles Salomon, Tuvalu</p>
		<p>ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques</p>		
Programme durabilité environnementale et changement climatique	<p>Objectif de développement 1 : Renforcer la gestion durable des ressources naturelles</p> <p>Une preuve de la résilience intégrée est apportée.</p>	<p>Mise au point, par trois pays et territoires d'outre-mer français, de plans d'action dans les domaines de la pêche côtière et de la noix de coco lors de deux ateliers régionaux organisés à Wallis et Futuna et en Polynésie française dans le cadre du projet PROTEGE.</p>	<p>La CPS a organisé une exposition itinérante internationale, publié de nombreux documents sur les enseignements tirés, réalisé plus de 20 courtes vidéos et assuré une forte présence sur les réseaux sociaux.</p>	<p>Fidji, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Vanuatu, région (tous les États et Territoires insulaires océaniques)</p>
Programme durabilité environnementale et changement climatique	<p>Objectif de développement 1 : Renforcer la gestion durable des ressources naturelles</p> <p>Une preuve de la résilience intégrée est apportée.</p>	<p>Mise en oeuvre de 8 mécanismes économiques et financiers innovants par les partenaires du projet RESCCUE pour soutenir la résilience intégrée.</p>	<p>RESCCUE a évalué la faisabilité de 50 mécanismes et a sélectionné les plus prometteurs en vue de leur mise en oeuvre par les partenaires du projet.</p>	<p>Fidji, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Vanuatu</p>
Programme durabilité environnementale et changement climatique	<p>Objectif de développement 1 : Renforcer la gestion durable des ressources naturelles</p> <p>Une preuve de la résilience intégrée est apportée.</p>	<p>Les résultats finaux du projet RESCCUE démontrent, à partir de plusieurs interventions réalisées sur 7 sites pilotes, le renforcement de la résilience de la filière de la pêche côtière, de la perliculture, de l'agriculture durable et de la gestion des ressources en eau et des bassins versants.</p>	<p>Réduire les pressions non climatiques afin d'accroître la résilience des écosystèmes et des activités économiques, qui dépendent pour la plupart directement de services écosystémiques (RESCCUE).</p>	<p>Fidji, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Vanuatu</p>
Programme durabilité environnementale et changement climatique	<p>Objectif de développement 1 : Renforcer la gestion durable des ressources naturelles</p> <p>Une preuve de la résilience intégrée est apportée.</p>	<p>Les résultats finaux du projet RESCCUE attestent de la viabilité des mécanismes de gouvernance mis en place sur 7 sites pilotes de 4 pays océaniques afin de gérer des plans de gestion intégrée des zones côtières tenant explicitement compte du climat ainsi que la résilience (les procédures et outils de gouvernance sont conçus pour confier aux États et aux Territoires l'entière maîtrise de la gestion intégrée des zones côtières).</p>	<p>L'équipe RESCCUE a élaboré et mis en oeuvre des plans de gestion intégrée des zones côtières tenant explicitement compte du climat, et a institué ou renforcé des processus participatifs. Les plans et processus ont été soutenus par des mécanismes économiques et financiers innovants.</p>	<p>Fidji, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Vanuatu</p>

Division	Objectif de développement de la CPS et secteur de résultats	Résultat	Contribution de la CPS	États et Territoires insulaires océaniques
Programme durable environnementale et changement climatique	Objectif de développement 1 : Renforcer la gestion durable des ressources naturelles Une preuve de la résilience intégrée est apportée.	Diffusion à grande échelle, en Océanie comme à l'international, des enseignements tirés des projets de résilience intégrés menés dans le cadre de RESCCUE.	Des plans d'action ont été élaborés en 2019 pour les PTOM dans les domaines de la pêche côtière et de la noix de coco. Plus de 50 activités ont été mises en place au bénéfice de la gestion durable des ressources naturelles dans les PTOM (PROTEGE). La gouvernance du projet PROTEGE est en place, de même que les modalités et l'architecture de sa mise en œuvre, les processus et procédures de suivi et de planification, la stratégie et les outils de communication, la collaboration avec les divisions de la CPS et les modalités de fonctionnement avec les Territoires bénéficiaires.	Nouvelle-Calédonie, Polynésie française , Wallis et Futuna
 ODD 14 : Vie aquatique				
Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins	Objectif de développement 1 : Renforcer la gestion durable des ressources naturelles Mettre au point des systèmes, des outils et des services de soutien pour la collecte, la gestion et la déclaration normalisées des données.	En 2019, 16 pays océaniques ont remis la première partie de leur rapport à la WCPFC avant la date butoir, fixée au 13 juillet. Seul un pays n'a pas transmis son rapport dans les délais impartis. Ces résultats confirment la tendance à l'amélioration observée depuis 2018.		Îles Cook, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Niue, Nouvelle-Calédonie, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française , Îles Salomon, Samoa, Tokelau, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Wallis et Futuna
Pêche, aquaculture et écosystèmes marins	Objectif de développement 1 : Renforcer la gestion durable des ressources naturelles Assurer un appui technique et analytique à l'aquaculture afin de soutenir la production et la viabilité économique.	Assistance à 17 entreprises de 8 pays océaniques, à savoir 15 entreprises en nom collectif et 2 associations d'aquaculteurs, au titre d'un accord de subvention conclu avec la CPS. Trois d'entre elles, The Crab Company (Fidji) pour la crevette, Tahiti Marine Aquaculture (bénéitier) et Biota Inc. à Palau (capture en plongée profonde de géniteurs de poissons d'aquariophilie), ont reçu une formation sur site axée sur l'amélioration des modes opératoires et des procédés de production. La formation a débouché sur l'élaboration de trois procédures opérationnelles normalisées.		Fidji, Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française , Îles Salomon, Tonga, Vanuatu
Pêche, aquaculture et écosystèmes marins	Objectif de développement 1 : Renforcer la gestion durable des ressources naturelles Améliorer la gestion des risques en matière de biosécurité aquatique.	Tous les pays se sont acquittés dans les délais impartis de leurs obligations de notification des maladies aquatiques à l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), contribuant ainsi à la surveillance des animaux aquatiques.		Îles Cook, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nouvelle-Calédonie, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française , Samoa, Tonga, Vanuatu

Division	Objectif de développement de la CPS et secteur de résultats	Résultat	Contribution de la CPS	États et Territoires insulaires océaniques
Pêche, aquaculture et écosystèmes marins	Objectif de développement 1 : Renforcer la gestion durable des ressources naturelles Mettre au point des systèmes, des outils et des services de soutien pour la collecte, la gestion et la déclaration normalisées des données.	Amélioration de la gestion des connaissances, avec mise en place et utilisation de bases de données dans 6 pays océaniques, dont les îles Cook (350 documents), Yap (États fédérés de Micronésie, 90 documents), Kiribati (3 400 documents) les îles Marshall (150 documents) et Palau (80 documents). Utilisation active continue, dans 6 pays océaniques, des systèmes mis au point par la CPS pour le suivi de la qualité des eaux (îles Cook), l'aquaculture du bénéitier (Polynésie française), la capture et l'exportation des holothuriers (Polynésie française), les données tirées des enquêtes auprès des pêcheurs et des études de marché (Kiribati), les données socioéconomiques (Kiribati), l'exportation des poissons d'aquariophilie ou des coraux (Kiribati, îles Marshall) et les données d'inventaire des stocks d'holothuriers (Samoa, Tonga).		Îles Cook, Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Polynésie française , Samoa, Tonga
Pêche, aquaculture et écosystèmes marins	Objectif de développement 1 : Renforcer la gestion durable des ressources naturelles Mettre au point des systèmes, des outils et des services de soutien pour la collecte, la gestion et la déclaration normalisées des données.	Poursuite du déploiement de l'application OnBoard, utilisée par 6 pays océaniques pour saisir 518 journaux de pêche (sorties) de 73 palangriers, ce qui favorise la normalisation de la collecte, de la gestion et de la présentation des données.		Îles Cook, Fidji, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française , Samoa, Tonga
Pêche, aquaculture et écosystèmes marins	Objectif de développement 2 : Améliorer les filières d'exportation vers les marchés étrangers Améliorer la gestion des risques en matière de biosécurité aquatique.	Aide à la réalisation d'un plan de gestion des espèces envahissantes à Palau, et à l'élaboration de directives sur le bien-être animal en Polynésie française.		Palau, Polynésie française

*Ce sont les équipes projet rendant compte de leurs résultats qui déterminent à quels ODD ceux-ci contribuent, dans le cadre de l'exercice annuel de présentation des résultats de la CPS.

Autres produits relatifs aux résultats

Le présent document constitue l'un des produits élaborés par la CPS afin de rendre compte des résultats obtenus au cours de l'année 2019. Sont également disponibles :

Rapport de résultats 2019
de la Communauté du
Pacifique



Aperçu des résultats 2019
de la Communauté du
Pacifique



Synthèse de résultats
2019 à l'échelon régional



Explorateur de résultats



Pour obtenir des exemplaires de ces documents, veuillez consulter le centre de documentation en ligne de la CPS ou vous adresser à l'équipe Stratégie, performance et amélioration continue (SPAC) de la CPS à l'adresse spl@spc.int. Vous pouvez également contacter l'équipe SPAC si vous avez des suggestions d'amélioration ou si vous souhaitez signaler d'éventuelles erreurs dans le présent document.

© Communauté du Pacifique (CPS) 2020

Communauté du Pacifique B.P. D5 – 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie | +687 26 20 00 | spc@spc.int | www.spc.int/fr